

# “Avec le Pacte, PS et CDH font preuve d’irresponsabilité”

■ Pour Françoise Bertieaux, le Pacte d'excellence est impayable et met en danger l'avenir de l'école.

Entretien Bosco d'Otreppe

**L**e Pacte pour un enseignement d'excellence est au cœur de l'actualité, mais il ne convainc toujours pas Françoise Bertieaux. La cheffe de file du MR dans les bancs de l'opposition à la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inquiète du coût et des conséquences de la réforme *“qui prendront en otage la future majorité après les élections de 2019”*.

La semaine dernière, Barbara Trachte (Ecolo), accusait le gouvernement de la Fédération de *“snober”* le Parlement. Jeudi, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) a présenté à ce même Parlement les projets de grille horaire du futur tronc commun. Cela vous a-t-il rassurée sur le fait qu'elle prendrait bien en compte l'avis du Parlement ?

Barbara Trachte a raison quand elle dit que l'on n'implique pas le Parlement. Mais ce qui m'effraie surtout, c'est que c'est la politique lui-même qui n'est pas impliqué. Depuis plus d'un an, dès que vous posez une question parlementaire à la ministre Schyns, elle renvoie vers le Pacte et ce que disent les acteurs qui l'ont rédigé. Alors oui, on se demande vraiment qui gouverne : est-ce la ministre ou les acteurs du Pacte ?

**On ne peut pas dire que la ministre soit passive : des décrets importants ont été entérinés.**

Oui, mais la ministre ne fait qu'exécuter. Or, s'il revient à un gouvernement d'exécuter des lois, il doit aussi en être le gardien, faire des arbitrages sans tout accepter comme c'est le cas aujourd'hui avec le Pacte pour lequel on veut mettre en place tout ce qu'a dit le groupe central. Un gouvernement doit pouvoir dire quand ce n'est pas possible. Or, jamais on entend la ministre Schyns prendre une responsabilité gouvernementale, arbitrer et faire un choix.

**Mais, de nouveau, les décrets qui ont été votés, et ceux qui sont planifiés dans un temps long, ne sont-ils pas de vrais arbitrages politiques ?**

Ils sont dictés par le Pacte. Je prends un exemple. En Commission, fin 2017, nous discutons du budget. Tout allait bien jusqu'au moment où nous nous sommes rendu compte que le Pacte allait coûter un milliard 200 millions d'euros durant la législature 2019-2024. Où va-t-on trouver cet argent ? La ministre prend aujourd'hui des engagements alors que l'on ignore comment on va les financer. Et comme aucun arbitrage n'est prévu lors de cette législature pour libérer des moyens, je considère que l'attitude du gouvernement et de la ministre relève de l'irresponsabilité. C'est le signe d'un vrai problème de gouvernance. Sans compter que ce chiffre ne prend pas en compte le coût de la réforme de la formation initiale des enseignants et de coûts non prévus tels que l'installation du matériel nécessaire à l'organisation d'un tronc commun polytechnique.

**Mais la mise en place d'un tronc commun ne permettra-t-elle pas d'économiser plusieurs dizaines de millions d'euros par an ?**

C'est oublier par exemple les mises en disponibilité des enseignants sur lesquelles il n'y a aucune projection. Beaucoup de coûts ne sont pas anticipés.

**Sur l'allongement du tronc commun, le MR a une ligne d'opposition très dure qu'il est presque le seul à tenir. Quels sont vos arguments ?**

Intellectuellement, je n'ai rien contre un tronc commun dans lequel on inclurait de l'artistique et du technique. Mais quand cette inclusion se fait au détriment des savoirs de base, comme ce sera le cas ici, je m'y oppose.

**Mais le but du Pacte, à travers le tronc commun, est justement de renforcer ces savoirs.**

C'est de la fumisterie. La réalité, c'est que l'on va compacter tous les cours pour venir y fourrer un peu de technique et d'artistique. De plus, le fait que l'orientation des élèves se fasse plus tard nous paraît être une très mauvaise chose. Ce sera sans doute bon pour les élèves moyens, mais les faibles vont être largués plus longtemps, et les forts vont s'en nuier plus longtemps. Et le dispositif de remédiation ou de dépassement prévu par le

Pacte ne permettra pas de répondre réellement à ces difficultés.

**Vous êtes sévère. N'avez-vous pas dit que vous étiez d'accord avec 90 % du Pacte ?**

Oui. Ce que j'aime dans le Pacte, c'est tout ce qu'il prévoit en matière de gouvernance du système. Mais on attend toujours les décrets qui permettraient de favoriser cette gouvernance. Pour tout ce qui touche à l'autonomie des établissements, comme le fait de dissocier le réseau de la Fédération du pouvoir politique, on n'en est nulle part. En fait, on met en application un tronc commun tout droit sorti du programme du PS.

**En Wallonie, le MR est prêt à gouverner avec le CDH après 2019. Et vous ? Que mettez-vous dans la balance si une telle majorité se présente ? La mort du Pacte ?**

Je n'ai pour le moment aucune priorité en termes de majorité. J'essayerai, d'ici 2019, d'éviter que des choses dommageables soient implémentées pour l'école. Après, nous exigeons que nos préoccupations soient dans l'accord gouvernemental. Mais je ne peux pas être plus précise pour le moment. Je peux simplement dire que le MR a un programme fort qui mise sur l'enseignement primaire et qui est d'ailleurs en pleine concordance avec la réforme de l'enseignement qui se joue au Québec.